

# MODULE INTER-COLLÈGE GRAND ANGOULÈME POUR LA PRÉPARATION AU BIA

## *Brevet d'Initiation Aéronautique*

### LETTRE D'INFORMATION AUX FAMILLES

*En partenariat avec l'aéro-club d'Angoulême une préparation au BIA sera mise en place au collège René Cassin du Gond-Pontouvre durant l'année scolaire 2017-2018.*

*Le BIA est un diplôme délivré conjointement par le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère chargé de l'aviation civile. Il atteste un niveau de culture générale dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace.*

#### ❖ QUI PEUT OBTENIR LE BIA :

*Il s'adresse aux jeunes filles et garçons intéressés par le monde de l'aviation en général, scolarisés en classe de 4<sup>ème</sup> ou de 3<sup>ème</sup> et **âgés d'au moins 13 ans le jour de l'examen** qui se déroulera en mai 2018. Aucune connaissance préalable particulière n'est requise. Bien sûr il est indispensable que le jeune soit motivé par le pilotage d'avion mais aussi par les aspects techniques liés au pilotage. Le jeune s'engage à suivre l'intégralité du cursus durant toute l'année scolaire.*

#### ❖ ORGANISATION DE LA FORMATION :

*La partie théorique d'au moins 40 heures se déroulera au collège René Cassin du Gond-Pontouvre le mardi de 17h30 à 19h00 à partir du 3 octobre 2017 jusqu'au mois de mai 2018 durant les périodes scolaires.*

##### ■ Au programme :

- Aérodynamique et mécanique de vol ;
- Connaissance des aéronefs ;
- Météorologie ;
- Navigation ;
- Sécurité des vols ;
- Histoire de l'aéronautique et de l'espace ;
- Anglais aéronautique.

*Cet enseignement est dispensé par des enseignants titulaires du CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique).*

*Une partie pratique se déroulera à raison d'un jour pendant les petites vacances, à l'aéroclub, sous forme de découverte des matériels et de vols d'initiation, sous la responsabilité d'un instructeur du club.*

*L'obtention du BIA est conditionnée à la réussite d'un examen national sous forme de QCM (100 questions portant sur le contenu de la formation).*

*La plupart des fédérations aéronautiques attribuent des bourses aux jeunes qui préparent le brevet de pilote après le BIA. Pour les titulaires du BIA un bonus est accordé.*

*Ce diplôme permet de découvrir toutes les facettes de l'aéronautique (bien plus variées que le simple pilotage) et de nombreux jeunes ont découvert leur futur métier par ce biais. Le Poitou-Charentes figure au 7ème rang des régions les plus importantes du secteur aéronautique français, à proximité des pôles d'excellence d'Île-de-France ou encore Midi-Pyrénées et Aquitaine, notre grande région "Nouvelle Aquitaine".*

**Le coût de la formation restant à la charge des familles est estimé à 60 €uros par jeune.** Cette cotisation permet de contribuer au financement des vols d'initiations (50 €) et inclut une assurance en qualité de membre de l'aéro-club d'Angoulême (pour la somme symbolique de 10 €). Pour les familles qui ne pourraient assumer cette participation financière, il sera possible de solliciter une aide du fonds social auprès du collège de leur enfant.

#### ❖ POURQUOI PRÉPARER LE BIA ?

*Pour les jeunes qui se sentent attirés par l'aéronautique et l'espace ainsi que pour les passionnés, le « BIA » sera sans nul doute une découverte ludique extraordinaire et très concrète de nombreux aspects liés à l'univers de l'aviation et du pilotage.*

*Pour ceux qui souhaitent préparer un brevet de pilote à l'aéro-club à l'issue de cette formation ou/et pour ceux qui envisagent de se diriger vers un métier aéronautique, le « BIA » sera un plus incontestable car il permettra aux intéressés d'obtenir des bourses fédérales importantes pour les aider.*

#### ❖ POUR PLUS D'INFORMATIONS :

*Une **réunion d'information** aux familles dont l'enfant envisage de s'inscrire à cette formation aura lieu le **mardi 26 septembre 2017, à 17h30, au collège René Cassin du Gond-Pontouvre (22 rue du Treuil)***

*Vous pouvez aussi nous contacter en laissant vos coordonnées au collège René Cassin (Tél. **05 45 68 59 66**) ; l'un des enseignants en charge du dispositif vous rappellera.*

*Les sites suivants vous apporteront également d'utiles renseignements :*

- <http://aeroclub-angouleme.fr/bia/> (notre partenaire)
- <http://eduscol.education.fr/sti/bia> (Ministère de l'Éducation Nationale)